

# COMMISSION DE L'ARBITRAGE JEUNES et SENIORS

## PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DES ARBITRES DU 16.11.2021

**Présents** : CHABAUD Loïc - HERMANN Pierre – JARJAVAL Romain - TOUZANI Hamid.

**Excusés** : FAVIER Pierre– FORGERON Kévin – KONTE Ibrahima

GUICHERD Olivier – KRIMOU Abdeltif - STRIPPOLI Guillaume (tous les trois en visio-conférence).

**Assistent** : \_CURT Alexis – VAUDON Antony

### **COURRIERS ARBITRES**

LARABI Mohamed : annulation d'une indisponibilité.

VENET Cédric : arrêt de l'arbitrage. Nous le regrettons fortement et nous te remercions pour tous les services rendus.

SABIN Christophe : en attente d'un justificatif CPAM.

MAITRE Elsa : en attente de justificatif.

DEPRET Fabien : réponse faite.

BEDJA Madjid : justificatif de dépannage.

TOUZANI Hamid : changement d'adresse 242 rue du Pelocier 01580 IZERNORE

### **COURRIERS CLUBS**

BOURG Sud : réponse faite.

C O PLATEAU : demande d'arbitre officiel.

U S IZERNORE : demande d'arbitre officiel.

F C NURIEUX VOLOGNAT : demande d'arbitre officiel.

U S VEYZIAT : relatif à des frais d'arbitrage.

### **DIVERS**

LAuRafoot : liste des rencontres Futsal

**LA COMMISSION ADRESSE SES CHALEUREUSES FELICITATIONS AUX 27 CANDIDATS QUI ONT REUSSI L'EXAMEN LORS DE LA FORMATION INITIALE EN ARBITRAGE.**

Le Président,  
Romain JARJAVAL

Le Secrétaire,  
Pierre HERMANN

## FORMATION ARBITRE SEMI-OFFICIEL

Comme chaque saison, la Commission Départementale en Arbitrage organisera une dernière formation arbitres semi-officielles d'une durée de 1h45 maximum.

Nous rappelons que pour participer à celle-ci, il faudra que chaque personne présente **soit majeure, licenciée à la Fédération Française de Football sur la saison 2021/2022 et avoir une aptitude médicale directement renseignée sur sa demande de licence. Une photo d'identité est aussi requise afin d'effectuer la carte de semi-officielle**

Par conséquent, nous invitons à ce que l'ensemble des dirigeants souhaitant passer cette formation de bien se présenter chez le médecin lors du renouvellement de leur licence afin de pouvoir participer à celle-ci.

Les 2 formations restantes auront lieu à :

- St Martin du Mont à Mont à la salle du Farget – à côté du stade, le Vendredi 10 Décembre à **19h00**

**PASS SANITAIRE ou TEST PCR (moins de 72 heures) ou Certificat de guérison (moins de 6 mois) OBLIGATOIRE POUR PARTICIPER A LA FORMATION. IL DEVRA ETRE PRESENTE A L'ARRIVEE**